

PETITION POUR PERMETTRE AU PERSONNEL D'ÉCOLE ET CRECHE
D'UTILISER "STYLET D'ADRÉNALINE" EN CAS DE CHOC POTENTIELLEMENT MORTEL

Au Président de la Chambre de Représentants
Aux Députés

Monsieur le Président,
Monsieur le Député,

Cette pétition est une initiative qui est née lors de la participation au concours de l'Ecole Primaire Municipale de Kraainem à l'initiative du Conseil des Parents sur l'Allergie à l'école.

Dans cette pétition, nous plaidons pour permettre au personnel de crèche et d'école d'administrer un "stylet d'adrénaline" (aussi connu sous Epi-pen®) en cas de choc anaphylactique mortel.

La situation juridique actuelle demeure incertaine pour les Conseils de Crèches et des Ecoles.

Le "Epi-pen®" est un auto-injecteur conçu pour être administré par un profane sans formation médicale.

L'opinion de l'Ordre des Médecins du 9 février 2013 est comme suit: "Dans l' extension de leur autorité parentale les parents peuvent donner aux personnes qui restent dans les environs immédiats de leurs enfants, comme le personnel des écoles, donner la permission écrite d'employer le "Epi-pen®" en cas de situations potentiellement mortelles.

Concrètement , nous demandons ce qui suit :

- *une initiative législative spécifique autorisant le personnel de crèches et d'écoles d'administrer un "adrénaline pen" en cas de choc anaphylactique mortelle.*
- *étendre la législation du défibrillateur à l' "Epi-pen®".*
- *lancer un programme général pour stimuler les mesures anti-allergies; entre autre l'utilisation correcte du terme "traces de..." ; la création d'environnements adaptés à l'allergie...*

Nous espérons que vous prendrez nos propositions sérieusement en considération.

Nous sommes donc prêts à fournir de plus amples explications au Parlement.

Cordialement.

Les signataires.

Annexe: Information sur Allergie et Choc Anaphylactique
Annexe: Une liste reprenant tous les signataires de cette pétition.

PETITION POUR OBTENIR L' AUTORISATION POUR PERSONNEL DE CRECHES ET D' ECOLES
AFIN D'ADMINISTRER "ADRENALINE-PEN" EN CAS DE CHOC ANAPHYLACTIQUE.

<i>NOM ET PRENOM</i>	<i>ADRESSE</i>	<i>SIGNATURE</i>
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		

Prière de transmettre vos signatures avant le 31 janvier 2015 à Anja Vermeulen, Pétition Adrenalinepen, Rue au Bois 10 1950 KRAAINEM ou scan sur email : petitieadrenalinepen@yahoo.com. Nous envoyons le tout ensemble. Sur le site <http://petitieadrenalinepen.webnode.be> se trouve un formulaire que vous pouvez charger et imprimer afin de nous procurer plus de signatures. Le formulaire est disponible en Néerlandais et en Français.